



Christophe Deschamps :
réfuter une information
est très énergivore

p. 6



Géraldine Geoffroy,
l'art de quitter
les BU pour l'IA

p. 43



Lionel Dos Santos de
Sousa : algorithmisation
de la décision politique

p. 44

n° 391

21 euros - février 2026

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]



[dossier]

**IA : les nouveaux défis
de l'édition scientifique**



IA et science : le défi de la confiance

Ils s'appellent Eve, Emmy ou encore Oratio. Ils se sont déjà fait une place de choix au sein de grandes universités ou de centres de recherche. Ils renseignent les étudiants, les chercheurs et le personnel, proposent des plateformes pédagogiques augmentées et s'engagent aussi, entre autres, à rechercher de l'information ou à synthétiser des documents... Pourtant, vous ne les croiserez ni dans les amphithéâtres ni dans les BU : les chatbots Eve sont des assistants IA souverains lancés à la rentrée 2025 par l'Université Évry Paris-Saclay destinés à l'enseignement, à la formation, à la recherche et à l'administration. De son côté, Oratio a été lancé mi-novembre par l'Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca). Hébergé en interne, il vise à éviter la fuite de données sensibles des travaux des chercheurs. Enfin, Emmy est disponible depuis le 16 décembre pour tous les agents du CNRS. Basé sur les modèles de Mistral AI, ce chatbot propose les fonctionnalités classiques des modèles génératifs afin de proscrire l'usage en interne d'autres outils d'IA en cloud public et de protéger ainsi les données et les informations.

Si l'IA est véritablement entrée dans le quotidien des chercheurs, elle ne s'arrête pas à quelques fonctionnalités de synthèse ou de reformulation.



Clémence Jost

DR

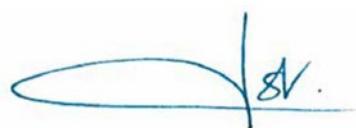
l'IA pour l'évaluation scientifique

Elle s'impose aussi déjà comme une pratique diffuse en forte croissance, et bien souvent silencieuse, pour l'évaluation scientifique. Dans un livre blanc publié le 15 décembre 2025 (1), l'éditeur scientifique Frontiers fait en effet un constat alarmant : 53 % des évaluateurs déclarent utiliser des outils d'IA dans leurs activités de relecture scientifique et 24 % indiquent une augmentation de leur usage ces douze derniers mois. Frontiers met également en avant une contradiction fondamentale : 63 % des chercheurs reconnaissent que l'IA améliore la qualité formelle des manuscrits,

mais 52 % estiment qu'elle affaiblit parallèlement la perception d'intégrité des travaux évalués.

L'IA s'installe et progresse toujours plus vite dans les usages des étudiants et des chercheurs, mais il semble que la gouvernance censée l'encadrer dans l'édition scientifique patine. Frontiers le confirme : 20 % des chercheurs interrogés citent l'absence de gouvernance ou la confusion réglementaire comme les principaux freins à un usage responsable de l'IA. Notre dossier de ce mois-ci explore l'ensemble des enjeux que pose l'IA aux universités, aux centres de recherche et aux éditeurs scientifiques.

Dans ce nouveau contexte, il questionne naturellement le rôle des bibliothécaires et des documentalistes, plus que jamais déterminants pour la formation, la gouvernance et pour une information de confiance. ■



Clémence Jost

[Rédactrice en chef]

(1) « *Unlocking AI's untapped potential : responsible innovation in research and publishing* », Frontiers, décembre 2025.

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 53 45 00
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
rédition
directeur de la publication
Pierre Fuzeau
directrice de la rédaction
Louise Guerre
rédactrice en chef
Clémence Jost
l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillanet,
Sivagami Casimir, Élisabeth
Hutin-Baillet, Éric Le Ven,
Bruno Texier

nos correspondants
Arbido (Genève), Ikram Bouzikar (Tanger), Marie-Laurence Dubois (Belgique)
ont collaboré à ce numéro
Anne-Solène Daniel, Paul-Olivier Gibert, Philippe Nieuwbourg
site web, newsletter
Sivagami Casimir
conception graphique
Julio Arias-Arranz, Amocat
maquette
Bruno Dalèle
brunodalèle.com
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)
publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 00

chef de publicité

Imane Erraoui
01 44 53 45 00
responsable marketing
Albane Perrichon
vente au numéro
service abonnement
Zamila Nguyen
zamila.nguyen@archimag.com
réclamation et informations
commandes@archimag.com
24 rue de Milan
F-75009 Paris
tarifs et conditions
d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2026
France : 1 an, 189 euros
France : 2 ans, 338 euros
tarif étudiant : 1 an, 36 euros
tarif demandeur d'emploi : 1 an, 74 euros
vente au numéro : 21 euros
France : 1 an,
Pack abo : 402 euros

imprimeur

Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital
de 40 000 euros
Information,
documentation, presse
N° de commission paritaire :
0127 T 85484
ISSN : 2260-166X
Dépôt légal à parution
du numéro
crédits photos
Couverture : Wombatzaa/Freepik
Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes.

annonceurs

Salon Documentation : 3^e de
couverture
IDP : encart, 2^e de couverte-
ture, 2, 7, 11, 4^e de couverte-
ture
TKM Innovation : 33
Serda : encart, 21
Les marques citées dans
le présent numéro sont
des marques déposées.



Accédez à nos réseaux
sociaux via ce QR code



Archimag est une publication
du groupe Serda. Toute
adaptation ou reproduction
même partielle des informations
parues dans Archimag est
formellement interdite sauf
accord écrit d'IDP SARL.
© IDP février 2026



Ce document est imprimé
sur papier certifié PEFC

Pour vous abonner, voir page 47 ou sur www.archimag.com/boutique

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : cathy.potel@archimag.com,

Imane Erraoui : imane.erraoui@archimag.com et Angeline Piquery : angeline.piquery@archimag.com

sommaire



[actualités]

- 01 IA et science : le défi de la confiance
- 04 80 % des professionnels de l'information utilisent l'IA générative
- 05 Données de santé : l'AAF sonne l'alerte
- 06 3 questions à Christophe Deschamps
- 07 Fréquentation de la BnF : record battu !
- 08 L'IA gagne du terrain dans les PME
- 09 « Shadow AI » : des risques sous-estimés
- 10 La start-up du mois : EdCortex



08

FreePik

[dossier]



13

IA : les nouveaux défis de l'édition scientifique

Dans les BU et les learning centers, l'IA générative reconfigure les pratiques des étudiants et chercheurs (réécriture, reformulation, synthèses, bibliographies...), l'accès au savoir et même les licences des éditeurs. Les risques sont nombreux (fraude, hallucinations, biais linguistiques, disciplinaires et documentaires...) et de nombreuses questions se posent.

Sommaire p. 13

[outils]

- 22 Archiviste : enquête sur un métier en constante évolution
- 24 Comment surveiller les biais algorithmiques des modèles d'IA ?
- 26 Mieux que l'œil humain, l'IA performe dans la reconnaissance des œuvres d'art
- 28 Fiche métier : être documentaliste en 2026
- 30 Cité de la céramique : un centre de ressources au service de l'art et du patrimoine
- 32 Solutions de veille : quel outil choisir en 2026 ?
- 38 Onboarding et archives : transmettre la culture documentaire dès le 1er jour
- 40 Digital Omnibus : quand simplifier exige de mieux prouver
- 42 Trois outils de détection d'IA
- 43 Géraldine Geoffroy, l'art de quitter les BU pour l'IA



30

Archimag

[perspectives]

- 44 Lionel Dos Santos de Sousa : « je plaide pour une algorithmisation partielle de la décision politique »
- 46 Archimag store : applis, cadeaux, beaux livres...
- 48 Dans les archives d'Archimag, février 2006



46

DR

80 % des professionnels de l'information utilisent l'IA générative

Huit professionnels de l'information sur dix utilisent désormais l'IA générative dans leur travail. Derrière ce chiffre, le Baromètre des usages des IA génératives par les métiers de l'information (1), réalisé par Archimag, révèle des rythmes d'adoption, des outils et des perceptions contrastés selon les métiers.

[Les résultats complets et détaillés de ce Baromètre, avec différents chiffres et focus par métier, figurent dans le prochain guide pratique Archimag n° 83 « IA génératives : cas d'usage et retours d'expérience », à paraître mi-février 2026.]

trois ans après l'irruption de l'IA générative dans le monde du travail, la bascule est visible pour les professionnels de l'information : 80 % d'entre eux déclarent désormais y recourir dans le cadre professionnel, contre 58 % en juin 2024 (2). L'outil a donc changé de statut dans vos pratiques, passant de l'expérimentation à l'usage installé.

moins d'« IA clandestine »... sauf en bibliothèques

Pourtant, cette adoption n'est pas synonyme d'utilisation intensive : une majorité de professionnels décrit un usage occasionnel (37 %) ou hebdomadaire (25 %), quand 20 % l'utilisent quotidiennement et 13 % plusieurs fois par jour. Et tous n'avancent pas au même rythme : les documentalistes affichent le taux d'adoption le plus élevé (92 %) et la progression la plus spectaculaire depuis juin 2024 (+ 39 points).

Viennent ensuite les veilleurs (88 % d'adoption), qui témoignent d'un usage plus intensif (52 % l'utilisent tous les jours). À l'inverse, les archivistes (67 % d'adoption) et les bibliothécaires (63 % d'adoption) se distinguent par un recours plus prudent et majoritairement occasionnel.

Autre évolution marquante : la part d'outils d'IA personnels (non validés par l'organisation) recule fortement, passant de 77 % en juin 2024 à 41 %, signe que les organisations commencent à encadrer l'usage de cette technologie. Les archivistes et les veilleurs apparaissent comme

bureautique de Microsoft. Enfin, la catégorie « Autre(s) » (pour indiquer un outil absent de la liste des modèles d'IA présentés dans notre questionnaire) est particulièrement élevée chez les veilleurs et les documentalistes, signe d'une quête d'outils plus spécialisés, de solutions open source ou adaptées à des contraintes de sécurité.

Chez les professionnels de l'information, quatre cas d'usage font office de tronc commun : les résumés/synthèses, la rédaction de contenus et la recherche d'informations. D'autres usages spécifiques apparaissent aussi : la traduction (forte chez les documentalistes et les veilleurs), l'analyse de données (particulièrement chez les veilleurs) et la génération d'images (surtout pour les bibliothécaires).

cas d'usage de l'IA : le socle commun

La perception de l'impact des IA génératives est globalement positive (64 % d'optimistes), mais traversée d'inquiétudes. Les professionnels anticipent majoritairement une « transformation des compétences » (70 %) et « l'automatisation de certaines tâches » (61 %), tout en se divisant ensuite presque à parts égales entre « la création de nouvelles opportunités » (50 %) et « la menace pour certaines fonctions » (45 %). Les commentaires recueillis lors de notre enquête viennent enrichir cette vision, et confirment un spectre de perspectives allant de la crainte à l'optimisme. ■

Clémence Jost

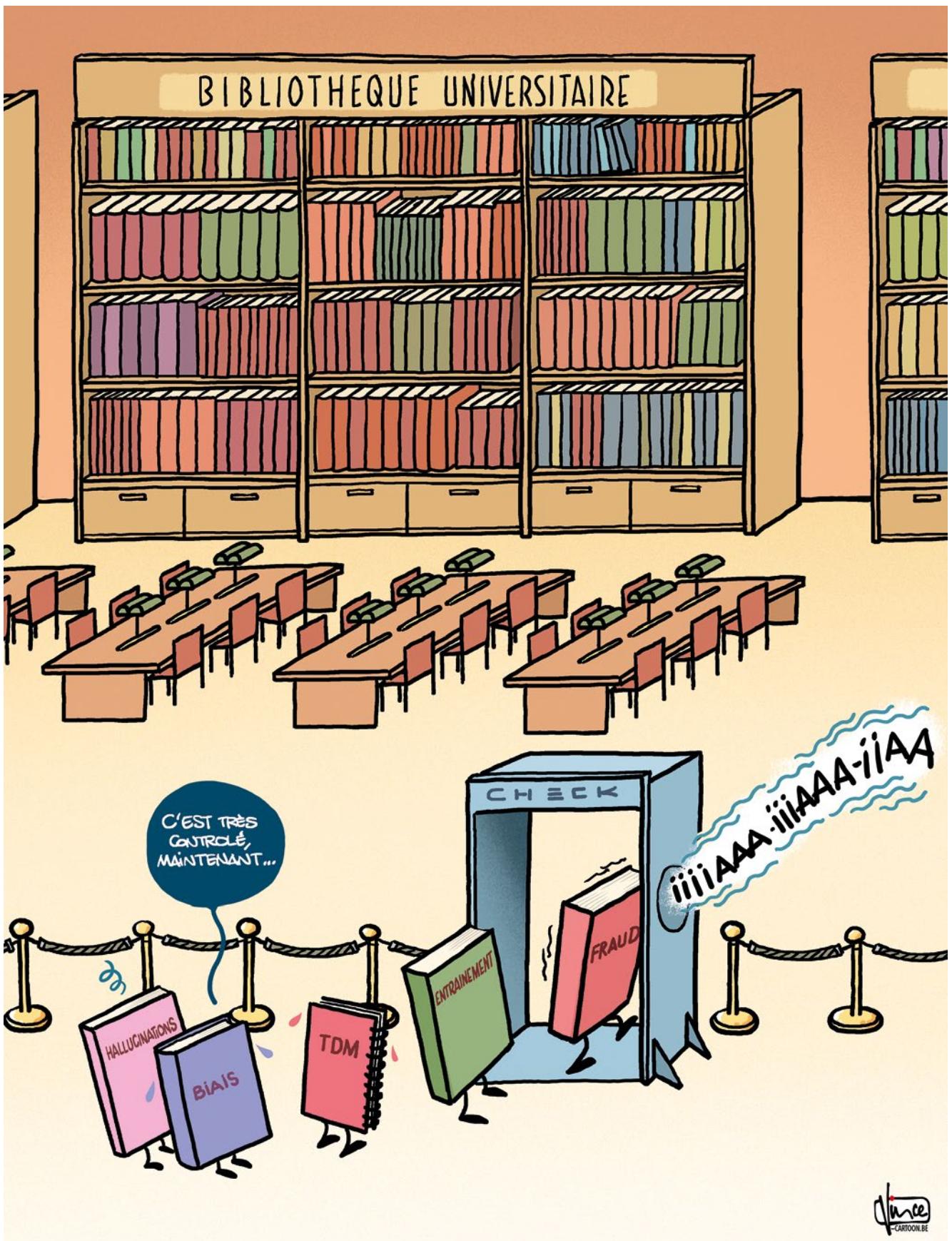
(1) Enquête réalisée en ligne du 4 août au 4 octobre 2025 auprès de 311 personnes.

(2) « Enquête sur l'IA générative : un professionnel de l'information sur deux l'utilise déjà », Archimag, juin 2024.



les mieux accompagnés (respectivement, 75 % et 72 % utilisent des outils validés ou proposés par leur organisation), quand les documentalistes sont plus partagés (46 % d'IA clandestines). Les bibliothécaires font figure d'exceptions : 62 % d'entre eux déclarent utiliser des solutions non validées par leur hiérarchie.

En ce qui concerne le choix des outils d'IA, le paysage confirme à la fois la domination des solutions grand public et la recherche de solutions mieux intégrées. Chez les bibliothécaires, ChatGPT s'impose très nettement, avec 90 % d'utilisateurs. Chez les documentalistes et les archivistes, Copilot progresse au point de se rapprocher du niveau d'adoption de ChatGPT, laissant entrevoir une intégration plus naturelle dans l'environnement



[+ sommaire](#)



- | | |
|----|--|
| 13 | les usages de l'IA dans le monde de l'édition scientifique |
| 15 | Sébastien Perrin, directeur de la Bibliothèque de l'École des Mines de Paris-PSL : « <i>face à l'IA, je plaide pour une expertise documentaire</i> » |
| 16 | l'IA en BU : enjeux éthiques et juridiques |
| 17 | IA et fraude scientifique : poison ou remède ? |
| 18 | IA et recherche : les bibliothèques et centres de documentation réaffirment leur rôle |
| 20 | avec SophIA, Cairn.info mise sur l'IA pour améliorer la découverbarilité |

IA : les nouveaux défis de l'édition scientifique

Dans les BU et les learning centers, l'IA générative reconfigure les pratiques des étudiants et chercheurs (réécriture, reformulation, synthèses, bibliographies...), l'accès au savoir et même les licences des éditeurs. Les risques sont nombreux (fraude, hallucinations, biais linguistiques, disciplinaires et documentaires...) et des questions se posent : avec quelles données les moteurs « *augmentés* » d'IA sont-ils entraînés ? Comment exiger la transparence sur les corpus ? Le droit de fouille de texte et de données (TDM) peut-il être préservé ? Des solutions émergent (Rag, autohébergement...), légitimant les bibliothécaires et les documentalistes dans leurs rôles d'appuis de confiance, de formateurs à l'esprit critique et de garants d'une gouvernance robuste.

au mois de février 2024, les lecteurs de la vénérable revue *Frontiers in Cell and Developmental Biology* ont eu une drôle de surprise. Un article consacré à la production de spermatozoïdes chez les rats était accompagné d'un dessin caricatural représentant un rongeur pourvu d'un pénis gigantesque et de quatre testicules ! Cette illustration a bien fait rire dans les laboratoires, mais les chercheurs n'ont pas mis longtemps pour comprendre qu'elle avait été

produite par Midjourney. Une hallucination comme l'intelligence artificielle sait en produire de temps en temps, en particulier lorsqu'elle n'est pas maîtrisée. Problème : elle est passée à travers les mailles du filet de la relecture par les pairs et est restée trois jours en ligne. Cet incident pose la question des usages de l'IA dans le monde de l'édition scientifique. « *Beaucoup plus d'auteurs utilisent l'IA pour rédiger des articles scientifiques qu'ils ne l'admettent* », peut-on lire dans la revue de référence

Science, citant un rapport d'éditeurs. Un constat partagé par une étude présentée au mois de septembre dernier à Chicago lors du 10e Congrès international sur l'évaluation par les pairs et la publication scientifique : « *l'utilisation de l'IA de génération de texte (GenAI) croît rapidement, mais les politiques des revues scientifiques visant à encadrer son utilisation ont un impact limité. Cette utilisation varie considérablement selon les revues et le type de texte*, et

■■■■

IA et fraude scientifique : poison ou remède ?

Longtemps sous-estimée, la fraude scientifique est devenue préoccupante au point de conduire certaines revues à se doter d'outils IA et de les intégrer dans leurs processus éditoriaux.

Selon la revue *Nature*, près de 10 000 articles ont été retirés de plusieurs revues pour cause de fraude au cours de la seule année 2023. Un chiffre probablement sous-estimé, selon les connaisseurs de l'édition scientifique, qui considèrent qu'il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg. Le problème a été jugé suffisamment préoccupant pour que la revue *Science* annonce, en 2024, recourir à deux outils destinés à lutter contre la fraude scientifique : Proofig AI, pour les manipulations d'images, et iThenticate, pour le plagiat. Ces logiciels sont désormais intégrés aux processus éditoriaux afin d'analyser les manuscrits avant publication.

Proofig AI utilise des algorithmes d'apprentissage automatique (machine learning) pour analyser des millions de points de données contenus dans une image. Il est en mesure de détecter des altérations, des suppressions de données ou des assemblages douteux dans un graphique. Au terme de son « enquête », Proofig AI génère un rapport mettant en évidence les zones suspectes et les anomalies détectées. Ce document est ensuite utilisé par les éditeurs, les comités d'intégrité scientifique ou les relecteurs pour une vérification humaine et une interprétation des résultats. Développé par la société Turnitin, iThenticate est un logiciel capable d'identifier les plagiats phrase par phrase ou paragraphe

par paragraphe grâce à des algorithmes avancés. Son utilisation est extrêmement simple : il suffit pour l'éditeur de déposer un document (PDF, fichier texte) dans l'application qui va générer un rapport de similitude et indiquer un pourcentage global de correspondances, des liens vers les sources originales et des options de comparaison. Pour Holden Thorp, rédacteur en chef de *Science*, ces outils visent à rappeler un



Rien qu'en 2023, près de 10 000 articles ont été retirés de plusieurs revues scientifiques pour cause de fraude.

d'une publication scientifique : résumé d'articles, définition de la question de recherche, développement et argumentation de l'idée originale, réalisation de bibliographie, sélection d'articles, écriture et optimisation de codes informatiques... Non exhaustive, cette liste apparaîtra libérale aux yeux de certains et contraignante pour d'autres.

L'autorité publique indépendante, créée en 2017, met cependant en garde : « *les systèmes d'IA génératives font parfois des erreurs, et présentent de manière très vraisemblable des informations erronées, voire complètement inventées* ». L'Ofis rappelle que cela a été, par exemple, mis en évidence dans la génération d'états de l'art et de références bibliographiques, ou de réponses à des questions scientifiques. « *Cela expose les chercheuses et chercheurs à un risque de diffuser de fausses informations, voire à de la fabrication et de la falsification.* » La position de l'Ofis s'inscrit dans la logique du code de bonne conduite publié par la Fédération européenne des académies des sciences et des sciences humaines (1). Ce document rappelle ce qui est proscribt : « *cacher l'utilisation de l'IA ou d'outils automatisés dans la création de contenu ou la rédaction de publications* », par exemple. Il invite également les scientifiques à divulguer le nom des solutions IA utilisées, lorsque c'est le cas. Un code de bonne conduite qui devra probablement faire l'objet de mises à jour régulières, alors que l'intelligence artificielle n'en est, selon certains observateurs, qu'à ses balbutiements. ■

des références bibliographiques inventées de toutes pièces

De son côté, l'Office français de l'intégrité scientifique (Ofis) a dressé une liste des usages de l'IA autorisés dans le cadre

(1) « *The European Code of Conduct for Research Integrity* », All European Academies, 2023.

Bruno Texier